



Comme le Premier ministre et moi-même l'avons mentionné clairement, les États-Unis et l'URSS ont fait ces derniers mois des progrès remarquables sur les questions centrales du contrôle des armements et du désarmement. Ils sont encore sérieusement engagés dans la tâche de rechercher des compromis sur les domaines de mésentente qui subsistent.

Nous sommes encouragés par les engagements publics qu'ont pris le Président et le Secrétaire général de bâtir sur les progrès réalisés à Reykjavik. La reprise, mercredi dernier à Genève, des négociations sur les armes nucléaires et la militarisation de l'espace ne peut être qu'une autre bonne nouvelle.

Les superpuissances en sont presque venues à un accord majeur sur le contrôle des armements.

Nous ne pouvons nous arrêter ici. Nous devons aller de l'avant. Le contrôle des armements est un processus fragile et son environnement doit être protégé. Il est donc doublement important que l'on s'oppose à toute action qui pourrait être considérée comme venant affaiblir ou défaire l'actuel cadre international sur lequel se fondent les relations Est-Ouest et le contrôle des armements.

On a accordé beaucoup d'attention à l'IDS et au Traité ABM. Les négociations de Genève devront résoudre les différends qui persistent dans ce domaine. Les progrès dans d'autres domaines ne devraient pas dépendre du règlement de ces problèmes. Nos alliés européens se préoccupent tout particulièrement des forces nucléaires intermédiaires. Le Canada aimerait voir un accord dans ce domaine ainsi que dans celui des armes stratégiques, qui nous menacent directement.

Le Canada croit fermement à la valeur du mécanisme des négociations confidentielles. C'est un mécanisme finalement irremplaçable. Mais il peut être appuyé par diverses techniques comme l'envoi de représentants spéciaux et, comme nous venons de le voir, par la tenue de sommets. Nous incitons les deux superpuissances à continuer d'utiliser toutes ces techniques plutôt que de mener toutes leurs négociations en public.

Si la tenue d'un sommet à Washington cet automne est maintenant improbable, l'établissement d'une date pour le début

de l'an prochain pourrait aider à maintenir l'élan du processus.

Le Canada s'est impliqué dans les relations Est-Ouest en tant que membre de l'Alliance de l'OTAN. Cette Alliance est le fondement de notre sécurité. Ce qui se passe à la table de négociation entre l'URSS et les États-Unis influe directement sur notre propre sécurité. Mais nous sommes en même temps une nation voulant la paix. Les Canadiens ont toujours oeuvré pour la paix et pour la compréhension internationale. Nous n'avons pas hésité, et nous n'hésiterons pas à faire connaître nos vues: publiquement lorsque cela est approprié, et privément sur une base permanente.

Mais le rôle du Canada n'est pas simplement de donner des conseils. Nombre des obstacles qui entravent toujours le processus de négociation découlent directement d'un manque de confiance. La priorité que le gouvernement a accordée aux questions de vérification en particulier est un effort direct pour régler cette question. Les accords de contrôle des armements ne produisent pas la sécurité à eux seuls, mais la confiance dans leur respect donne cette sécurité. Et la vérification justifie cette confiance. Une telle approche renforce la crédibilité des conseils que nous pouvons prodiguer.

Le Canada, en tant que pays occidental, continuera de participer au processus d'édification des relations Est-Ouest. Les visites qu'effectuaient le mois dernier au Canada le ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M. Shevardnadze, et le Premier ministre de la Tchécoslovaquie s'inséraient dans ce processus. En outre, au début du mois prochain, je me rendrai à Vienne pour l'ouverture de la réunion de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Cette réunion, qui traite des relations Est-Ouest sous les aspects des droits de l'homme, de la sécurité ainsi que des contacts économiques et humains, nous donne une possibilité de faire bouger le processus d'une façon globale et intégrée.

Nos espoirs de réaliser de réels progrès dans les relations Est-Ouest ont été renforcés par les développements survenus à Reykjavik. Le Canada a été en contact avec les deux parties avant et depuis la réunion tenue en Islande. Nous continuerons de mettre toutes nos ressources à contribution pour aider les États-Unis et l'Union soviétique à consolider l'acquis de Reykjavik. »

Le Canada accueille avec une vive inquiétude la décision des États-Unis concernant l'Accord SALT II

Le 28 novembre 1986, le ministère des Affaires étrangères rendait publique la déclaration suivante du très honorable Joe Clark.

« À la suite de mesures prises aujourd'hui par les États-Unis, le nombre de vecteurs nucléaires stratégiques américains dépasse désormais le seuil fixé par l'Accord SALT II. Le président Reagan avait annoncé en mai dernier que les États-Unis ne seraient plus liés par cet accord qui n'a jamais été ratifié et qu'ils cesseraient par conséquent de démanteler les systèmes anciens au fur et à mesure de l'application de leur programme de modernisation.

Le gouvernement, qui avait accueilli avec une vive inquiétude l'annonce de la décision américaine au printemps, déplore aujourd'hui qu'elle ait été mise à exécution. Nous avons maintes fois communiqué nos vues à l'administration américaine. Le Premier ministre a envoyé cette semaine une lettre à ce sujet au président Reagan, et j'ai moi-même abordé cette question la semaine dernière au cours de mes discussions avec le secrétaire d'État Shultz. Le gouvernement reconnaît que l'Accord SALT II présente des lacunes et que l'URSS n'a pas donné de réponses satisfaisantes aux accusations voulant qu'elle n'ait pas respecté ses dispositions. Il reste qu'un accord, même imparfait, limitant la course aux armements stratégiques est préférable à l'absence de tout accord. Nous avons pris note des intentions déclarées des États-Unis de se restreindre et de ne pas dépasser les niveaux de vecteurs stratégiques soviétiques. J'exhorte les deux parties à faire preuve de modération.

Nous espérons que les États-Unis et l'URSS conviendront, dans le cadre des négociations de Genève, d'un nouvel accord sur le contrôle des armements qui aura pour effet de réduire radicalement le niveau de leur arsenal stratégique et non pas simplement de le contenir. Dans l'attente d'un tel accord, nous estimons que le contrôle des armements nucléaires et la stabilité stratégique seront le mieux assurés si les États-Unis et l'URSS continuent de respecter les dispositions de l'Accord SALT II. »